

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2022**

Objet : Attribution des subventions exceptionnelles et des crédits ouverts 2022 – Budget Commune

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

DATE DE LA CONVOCATION	L'an deux mille vingt-deux, Le vingt-six septembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
DATE D'AFFICHAGE	Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINSILY, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Pierrette MAZERY, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Elisabeth VERLY, Mme Véronique HUYNH, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, M. Hervé WIOLAND, M. Stéphane TOUVET, M. Dejan STANKOVIC, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Catherine LE DANTEC, M. Thierry HULLOT, M. Rémy JOURDAN, Mme Lorraine WEISS, Mme Odile GENOVA, M. Bruno GUILLON, Mme Isabelle BOURGEONNIER.
NOMBRE DE CONSEILLERS	Excusés représentés : Mme Frédérique SARRAU donne pouvoir à Mme Pierrette MAZERY M. Frank MARQUET donne pouvoir à Mme Véronique HUYNH Mme Françoise GAULIER donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS
DATE DE LA PUBLICATION	06-10-2022

Mme BERNIER-MORELLI Elisabeth est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20221006-2022-09-26-07-DE
Date de télétransmission : 06/10/2022
Date de réception préfecture : 06/10/2022

**2022-09-26/07 Attribution des subventions exceptionnelles et des crédits ouverts 2022
- Budget Commune**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2022-04-04/07 du 4 avril 2022 adoptant le Budget Primitif 2022 de la commune,

CONSIDERANT que des nouvelles demandes ont été présentées en Mairie après le vote du BP 2022,

CONSIDERANT que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines sollicite une subvention de 135 € pour l'accueil de 3 apprentis de Buc au Centre de Formation des Apprentis,

CONSIDERANT que la commune de Buc attribue par ailleurs aux associations des subventions exceptionnelles pour lesquelles elles s'engagent à justifier la réalisation de l'évènement,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

DECIDE d'accorder une subvention de :

- 3 900 € à APY Buc
- 1 000 € à Clin d'œil
- 1 000 € à PSAB Saltimbuc
- 979,20 € à Step to Dance
- 135 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines,

PRECISE que ces subventions seront imputées au compte 6574 du budget 2022.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 06/10/2022

Rendu exécutoire le : 06/10/2022

Le Secrétaire de séance

É. Bernier

Elisabeth BERNIER-MORELLI

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20221006-2022-09-26-07-DE
Date de télétransmission : 06/10/2022
Date de réception préfecture : 06/10/2022

Buc, le 5 octobre 2022

Le Maire



Stéphane GRASSET
« Signature électronique »

Acte à classer**2022-09-26-07****1****2****3****4****5****6**

En préparation

Pour signature

Prêt à transmettre

En attente retour
Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-10-06T18-07-49.00 (MI240308966)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20221006-2022-09-26-07-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Attribution des subventions exceptionnelles et des crédits ouverts 2022 - budget commune

Date de décision : 06/10/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. SubventionsActe : [2022-09-26-07 Attribution subventions exceptionnelles 2022.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/10/22 à 15:55

Par BORDIER Frederic

Demande de signature

Date 06/10/22 à 15:55

Par BORDIER Frederic

Signé

Date 06/10/22 à 18:07

Par GRASSET Stéphane

Transmis

Date 06/10/22 à 18:07

Par GRASSET Stéphane

Accusé de réception

Date 06/10/22 à 18:14